



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3074

Texte de la question

ACCIDENT NUCLÉAIRE AU JAPON ET TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Philippe Folliot. Monsieur le président, mes chers collègues, cette séance est particulière. D'abord, je veux souligner combien nous avons tous été émus par les propos de notre collègue Patrick Roy. Ensuite, et je m'exprime en tant que vice-président du groupe d'amitié France-Japon, l'actualité, avec les événements survenus au Japon, nous donne un sujet particulier d'inquiétude pour tous nos concitoyens.

Comme cela a été justement rappelé par le président de notre groupe, François Sauvadet, la France et le Japon sont deux pays amis, aux liens forts et ancestraux. Dans cette catastrophe naturelle d'une exceptionnelle intensité, aux conséquences humaines, avec des dizaines de milliers de victimes, environnementales et économiques incommensurables, on ne peut que saluer, quels que soient les bancs de cette assemblée, le courage, la dignité et l'union nationale du peuple japonais dans de si tragiques circonstances.

Aujourd'hui, nous sommes tous quelque peu japonais. Je pense que nous pourrions parfois prendre exemple sur eux plutôt que de lancer à chaud, sous le coup de l'émotion, même légitime, des débats inutilement polémiques.

Alors qu'ils sont parfois injustement décriés, je tiens ici aussi à saluer nos diplomates, plus particulièrement l'ambassadeur de France au Japon, M. Philippe Faure, et son équipe, pour la façon exemplaire dont ils se sont démenés pour créer une cellule de crise afin d'informer, aider, rassurer et secourir nos 9 000 compatriotes installés au Japon. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs des groupes UMP et SRC.)*

Pouvez-vous, madame la ministre de l'écologie, nous préciser si, à ce jour, il y a des victimes ou des disparus français et les mesures que compte prendre le Gouvernement pour aider à la protection et au rapatriement de nos concitoyens qui en exprimeraient le souhait ?

Le Japon, ce n'est pas, pour la France, que l'autre bout de la planète, mais aussi un peuple voisin de nos territoires du Pacifique que sont la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française, Wallis-et-Futuna.

M. le président. Merci.

M. Philippe Folliot. Quelles sont, madame la ministre, les mesures spécifiques et conservatoires que compte prendre le Gouvernement pour nos collectivités et compatriotes ultramarins du Pacifique si une catastrophe nucléaire de grande ampleur, tant redoutée, avait lieu ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

M. Jean-Louis Borloo. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur le député, dans le contexte de risque de catastrophe nucléaire auquel doit faire face le Japon, et pour ne pas charger davantage les autorités japonaises qui doivent affronter cette crise, nous recommandons à tous les Français qui n'ont pas de bonnes raisons de rester à Tokyo de quitter la ville par avion ou de se diriger vers le sud du Japon. Nous avons demandé à Air France d'augmenter son nombre de rotations sur Tokyo et, surtout, sur Osaka pour rapatrier nos compatriotes qui le souhaiteraient.

Ceux qui resteront sur place devront se conformer aux prescriptions des autorités japonaises, c'est-à-dire envisager de rester confinés et, surtout, ne pas sortir en cas de pluie. Pour eux, des dispositifs sont prévus, comme l'acheminement d'une équipe de spécialistes de l'IRSN - l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - auprès de l'ambassade de France pour conforter nos équipes sur place.

Vous l'avez signalé, monsieur le député, nous avons aussi des territoires d'outre-mer qui sont les territoires français les plus proches du Japon et de cette catastrophe. Nous avons d'abord activé, conforté notre réseau de surveillance. Il existe une balise à Tahiti et nous suivons de très près l'évolution de la situation en matière de radioprotection dans nos territoires. Aujourd'hui, il n'y a pas de risque majeur. La suite dépendra, d'une part, de l'ampleur des rejets au Japon, d'autre part, des déplacements atmosphériques. Les courants atmosphériques passent relativement peu facilement d'un hémisphère à l'autre. En conséquence et même si cela peut paraître curieux, si certains de nos territoires devaient être exposés, ce serait plus probablement Saint-Pierre-et-Miquelon que ceux du Pacifique.

Pour autant, compte tenu des rejets massifs attendus, l'IRSN commence d'ores et déjà à modéliser le nuage pour prévoir son déplacement. Bien sûr, nous anticiperons son éventuelle arrivée si cela s'avérait, avec des mesures de prévention dans nos territoires du Pacifique.

M. Jean-Louis Borloo. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3074

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mars 2011